

Communiqué de presse, le 27 août 2019

DUFOUR, EASI, JOHN COCKERILL ET TRENDY FOODS NOMINÉES POUR ‘L’ENTREPRISE DE L’ANNEE®’ 2019

Cette année EY organise la 24^{ème} édition de la prestigieuse cérémonie de remise de prix de ‘L’Entreprise de l’Année®’, en collaboration avec L’Echo et BNP Paribas Fortis, et en présence de Mr le Premier Ministre. Les entreprises nominées pour la réception du trophée de cette année sont : Dufour (Marquain), EASI (Nivelles), John Cockerill (Seraing) et Trendy foods (Petit-Rechain). La remise du trophée aura lieu le lundi 7 octobre 2019 par Mr le Premier Ministre.

Les finalistes nominés ont été sélectionnés par EY sur base de critères de sélection précis, tels que la croissance et les résultats financiers de la société, la volonté d’entreprendre, l’innovation, l’internationalisation, et une gestion exemplaire de l’entreprise. La taille et le chiffre d’affaires jouent aussi, dans une moindre mesure, un rôle dans la sélection.

EY a organisé la première édition de ‘L’Entreprise de l’Année®’ en 1996, avec pour ambition de mettre en avant les belles performances de sociétés belges. Le trophée ainsi que la cérémonie de remise de prix sont depuis lors devenus un rendez-vous annuel à ne pas manquer, où la crème du monde de l’entreprise belge est présente.

« Depuis près d’un quart de siècle, ‘L’Entreprise de l’Année®’ récompense des entreprises belges uniques, qui font preuve d’un esprit d’entreprendre et d’une gestion hors du commun. Les entreprises nominées méritent tous les honneurs qui leur sont attribués ; elles démontrent une vision forte, qui forme la trame de leur succès opérationnel. Ça ne fait de plus aucun doute qu’elles se placent comme exemple, et encouragent d’autres entreprises à redoubler d’efforts pour les rejoindre à ce niveau d’excellence. Chez EY, nous sommes fiers de pouvoir donner encore un peu plus d’élan à ces entreprises performantes en remettant ce prestigieux trophée », précise Marie-Laure Moreau, associée chez EY et responsable pour le marché francophone.

Le jury de professionnels, constitué de l’élite du monde entrepreneurial et académique belge, sera présidé par Laurent Levaux, et élira et annoncera le successeur d’Easyfairs (lauréat de ‘L’Entreprise de l’Année®’ 2018), lors de la cérémonie de remise de prix du **lundi 7 octobre 2019**. Le lauréat recevra son trophée des mains de **Mr le Premier Ministre**.

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

Vous pouvez trouver plus d'information sur les entreprises nominées [ici](#), sous ce communiqué de presse.

Les membres du jury sont présentés [ici](#).

Pour plus d'information sur 'L'Entreprise de l'Année[®]' 2019, veuillez visiter le [site internet](#).

Twitter : #edla2019

Note pour la presse :

Nous avons le plaisir de vous inviter à la remise du prix de 'L'Entreprise de l'Année[®]' et de la 'Scale-up de l'Année' le lundi 07 octobre 2019 à l'Auditorium 2000 au Heysel à Bruxelles. L'événement commencera à 17h précises.

L'inscription à cet évènement est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire par e-mail à l'adresse suivante : arno.creve@citigatedewerogerson.com. N'oubliez pas de mentionner 'inscription 'L'Entreprise de l'Année[®]' 2019' ainsi que le nombre de personnes, votre nom, votre média et carte de presse.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Christophe Ballegeer (EY), porte-parole EY:

Tel. 02/774.90.07 ou au 0475/98.33.10

Mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

- Arno Creve (Citigate Dewe Rogerson):

Tel. 0472/99.61.58

Mail: arno.creve@citigatedewerogerson.com

À propos de 'L'Entreprise de l'Année®'

EY organise 'L'Entreprise de l'Année®' depuis 1995 dans la partie néerlandophone du pays, en collaboration avec De Tijd et BNP Paribas Fortis, et depuis 1996 dans la partie francophone du pays, en collaboration avec L'Echo et BNP Paribas Fortis. Cet événement fait de plus partie du concours 'EY World Entrepreneur of the Year®', auquel participent les lauréats nationaux de 'L'Entreprise de l'Année®' de plus de 50 pays.

Sélection des candidats

Pour figurer parmi les candidats au titre de 'L'Entreprise de l'Année®', plusieurs critères de base rigoureux doivent être respectés dont notamment un taux de croissance significatif du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ou du personnel au cours des 5 dernières années. Les sociétés candidates font ensuite l'objet d'un examen qualitatif approfondi par des experts d'EY. Après examen des dossiers complets, quatre sociétés ont finalement été nommées en tant que finalistes pour l'édition 2019. Ces sociétés auront l'occasion de se présenter devant un jury indépendant qui désignera, sur base de ces présentations et du dossier complet préparé par les experts d'EY, 'L'Entreprise de l'Année®' 2019.

Le jury

Le jury est cette année à nouveau présidé par Laurent Levaux (Président du groupe Aviapartner), et composé de représentants du monde académique et entrepreneurial belge.

Les autres membres du jury sont : François Bailly (Rédacteur en chef, L'Echo) – Muriel De Lathouwer (non executive Board member, CFE) – Eric Everard (CEO, Easyfairs) – Roland Gillet (Professeur agrégé des universités) – Bernard Goblet (Directeur Général, HAMON) – Dominique Leroy (CEO, Proximus) – Pierre Mottet (Président du Conseil d'Administration, IBA) – Yves Prete (Past-Président et Membre du Bureau de l'UWE) – Baron Pierre Rion (Business Angel - Administrateur de sociétés) – Olivier Vanderijst (Président du comité de direction, SRIW) – Olivier Willocx (Administrateur-délégué, BECI).

Une liste impressionnante de lauréats

Le vainqueur de cette nouvelle édition viendra s'ajouter à la liste suivante :

Easyfairs (2018) – Spadel (2017) – Daoust (2016) – Pairi Daiza (2015) – Belourthe (2014) – Tilman (2013) – TPF (2012) – Groupe Hamon (2011) – Exki (2010) – Proximedia (2009) – FIB Belgium (2008) – Noukie's (2007) – Stûv (2006) – Callataÿ et Wouters (2005) – Pharmadeal (2004) – Euroscreen (2003) – I.R.I.S. Group (2002) – Eurogentec (2001) – EVS Broadcast Equipment (2000) – IBA (1999) – Ariane II (1998) – Moorkens Projects (1997) – DB Associates (1996).

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

Les 4 entreprises nominées pour le titre de 'L'Entreprise de l'Année®' 2019

Dufour

Siège social : Marquain

Chiffre d'affaire : €140 millions

Personnel : 760

Actif dans l'environnement, le levage, le transport, la logistique, le génie civil, le béton et la fourniture d'énergie, le Groupe familial DUFOUR propose des services intégrés aux entreprises et aux collectivités. Flexibilité, expertise et puissance d'action sont l'ADN de DUFOUR. Avec ses techniciens hautement qualifiés, des équipements de pointe et 6 agences internationales, DUFOUR ne se fixe aucune frontière.

www.dufour-groupe.com

Contact : Frederic Dufour (CEO) – frederic@dufour.be (+32 69 89 10 09)

EASI

Siège social : Nivelles

Chiffre d'affaires : € 36,5 millions

Personnel : 220

Fondée en 1999, EASI est une société belge de services informatiques qui propose des solutions développées à partir des dernières technologies, aussi bien dans des domaines tels que les logiciels et les applications mobiles que l'infrastructure, le cloud et la sécurité. EASI s'efforce de mettre en place un processus d'implémentation court et une forte valeur ajoutée pour ses clients.

www.easi.be

Contact : Salvatore Curaba (CEO) – s.curaba@easi.net (+32 67 28 10 04)

John Cockerill

Siège social : Seraing

Chiffre d'affaires : €1,3 milliard

Personnel : 6000

Animé depuis 1817 par l'esprit d'entreprendre de son fondateur, John Cockerill met au point des solutions technologiques à grande échelle pour répondre aux besoins de son temps : préserver les ressources naturelles, contribuer à une mobilité plus verte, produire de manière durable, combattre l'insécurité et faciliter l'accès à l'énergie renouvelable. Son offre aux entreprises, aux États et aux collectivités se matérialise en services et équipements pour l'énergie, la défense, l'industrie, l'environnement, les transports et les infrastructures.

www.johncockerill.com

Contact : Jean-Luc Maurange (CEO) – jean-luc.maurange@johncockerill.com (+32 43 30 26 16)

Trendy foods

Siège social : Petit-Rechain

Chiffre d'affaires : €1,25 milliard

Personnel : 450

Depuis plusieurs années, Trendy foods étudie l'approche d'un client de manière spécifique. Ces études ont abouti à la création d'outils digitaux performants qui permettent d'aider la vente à proposer les bons produits aux bons endroits avec la bonne promotion. L'ensemble des 15 000 références alimentaires sont regroupées sur sa propre « market place » B2B, afin de mettre en relation les fabricants locaux comme internationaux avec leurs produits vers les clients de Trendy foods de manière ciblée.

www.trendyfoods.com

Contact : Francis Plunus (Chef d'entreprise, Administrateur Délégué) – francis.plunus@trendyfoods.com (+32 87 32 18 88)

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com